

Duprat Capitaine dans celui de La Sarre.

Le 5 au soir des découvreurs que nous avons sur le Lac St-Sacrement avertirent qu'ils y avaient vû un grand nombre de Berges qui devaient estre et qui étaient en effet l'avant-garde de l'armée ennemie. L'ordre fut aussitôt donné aux troupes des Camps du Portage et de la Chûte de prendre les armes, de passer la nuit au bivouac et de déblayer les équipages ; les Volontaires de Duprat furent envoyés prendre poste sur une rivière que l'on appelle la Rivière de Pernès, laquelle vient entre les montagnes dont ce pays est couvert, se jeter dans celle de la Chûte. Les ennemis pouvaient nous tourner par les derrières de ces montagnes et il était essentiel d'en estre instruit. L'on détacha 350 hommes aux ordres du sieur Trépezec, Capitaine au Régiment de Béarn pour se porter entre la montagne et la rive gauche du Lac St Sacrement et les Volontaires de Bernard occupèrent un autre poste intermédiaire entre la montagne pelée et le camp du portage ; ont prit aussi des mesures pour éclairer le débarquement que les ennemis pouvaient faire sur la rive droite du Lac.

Le 6, à 4 heures du matin, on aperçut en vue du portage, l'avant-garde de l'armée ennemie. Sur le champ le Marquis de Montcalm envoya ordre aux sieurs de Pontleroy et Désardouin de tracer en avant de Carillon sur le terrain déjà déterminé des retranchemens en abattis, et au 2^{ème} Bataillon de Berry d'y travailler avec ses drapeaux. Les ennemis commencèrent à débarquer sur les 9 heures ; le sieur de Bourlamaque fit alors sa retraite en leur présence avec les 3 Bataillons du portage dans le meilleur ordre. Il se joignit au Marquis de Montcalm qui l'attendait en bataille sur les hauteurs de la rive droite de la Chûte avec Royal-Roussillon et le premier Bataillon de Berry ; ces cinq Bataillons réunis passèrent la Rivière, en rompirent le pont et avec ceux de La Sarre et de Languedoc occupèrent les hauteurs qui bordent la rive gauche. Cette retraite se serait faite sans perdre un seul homme, si le Détachement du Sieur de Trépezec ne se fut égaré. Abandonné du petit nombre de Sau-

vages qui luy servaient de guides, il se perdit dans ces montagnes couvertes de bois et vint après douze heures de marche tomber dans une Colonne anglaise qui marchait vers le Rivière de la Chûte. Nous avons eu de ce détachement 6 officiers et environ 150 soldats tués ou pris ; il s'est longtemps défendu mais il a fallu céder au nombre. Les Anglais y ont fait une perte considérable en la personne de Mylord How maréchal des logis de leur armée et Colonel d'un des Régimens de la vieille Angleterre.

Sur les 6 heures du soir, le sieur Duprat, ayant donné avis que les ennemis poussaient une tête vers la rivière de Bernès avec des pioniers et que leur dessein était évidemment d'y jeter un pont, le Marquis de Montcalm luy envoya ordre de se replier et commença lui-même sa retraite vers les hauteurs de Carillon, où il arriva au soleil couché. Dès le soir même, une partie des troupes réglées des ennemis et leurs troupes légères vinrent occuper les deux rives de la rivière de la Chûte, longeant vers la rivière de Bernès et s'y retranchèrent. Le reste de leur armée occupa le terrain du débarquement le portage et s'y retrancha pareillement.

Le 7 l'armée française fut toute employée au travail des abattis ébauchés la veille par le 2^{ème} Bataillon de Berry. Les Officiers donnaient l'exemple et les Drapeaux étaient plantés sur l'ouvrage ; il avait été tracé sur des hauteurs à peu près à 650 toises en avant du Fort de Carillon.

La gauche appuyait à un escarpement distant de 80 toises de la rivière de la Chûte et dont le sommet fut couronné par un abattis ; cet abattis flanquait une trouée derrière laquelle on devait placer 6 pièces de canon pour la battre ainsi que la rivière.

La droite appuyait également à une hauteur dont la pente n'était pas si raide que celle de la gauche ; la plaine entre cette hauteur et la rivière de St-Frédéric était flanquée par une branche du retranchement et devait l'être par une batterie de quatre pièces de canon qui n'a été finie que le lendemain de l'action ; de

plus le canon du Fort était dirigé sur cette plaine ainsi que sur le débarquement qui pouvait se faire à la gauche.

Le centre suivait les sinuosités du terrain, conservant le sommet des hauteurs et toutes les parties se flanquaient réciproquement. Plusieurs à la vérité y furent, ainsi qu'à la droite et à la gauche, battus en écharpe par les ennemis, mais c'est qu'ils ne nous donnèrent pas le tems d'y élever des traverses. Ces espèces de retranchemens étaient faits de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres, ayant en avant des arbres renversés, dont les branches coupées et apointées produisaient l'effet de chevaux de frize. Entre 6 et 8 heures du soir les piquets de nos troupes détachées aux ordres du Chevalier de Lévis arrivèrent au camp et le Chevalier de Lévis y arriva dans la nuit.

Toute la journée nos Volontaires firent le coup de fusil avec les Troupes légères des ennemis. Le général Abercromby s'était de sa personne avec une grande partie des Milices et le reste des troupes réglées, avancé jusqu'à la Chûte. Il y avait fait passer plusieurs Berges et des pontons montés de deux pièces de canon chacun. Ces troupes élevèrent aussi dans cette journée plusieurs retranchemens les uns en avant des autres et dont le plus près de notre abattis, en était à peine à une portée de canon. Nous passâmes la nuit au bivouac le long des retranchemens.

Le 8 on battit la générale à la pointe du jour, afin que toutes les troupes pussent connaître leur poste pour la défense du retranchement, suivant la disposition cy-jointe, qui était à peu près celle dans laquelle on y avait travaillé.

L'armée était composée des 8 bataillons de la Reine, La Sarre, Royal-Roussillon, Languedoc, Guyenne, les deux de Berry et celui de Béarn et de 450 Canadiens ou soldats de la Marine ; ce qui faisait en tout 3600 combattans.

A la gauche de la ligne furent postés les bataillons de La Sarre et de Languedoc et deux des piquets arrivés la veille ; les volontaires de Ber-